



Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Institutions de formation (SBI)

Description

La statistique des institutions de formation (SBI) décrit l'offre en infrastructures scolaires des cantons, du degré primaire 1-2 (école enfantine/cycle élémentaire) au degré tertiaire. Toutes les institutions de formation ordinaires et spécialisées, publiques et privées, qui comptent au moins une personne en formation, sont incluses dans cette statistique. Les données sont collectées par le biais de la Statistique des élèves et des étudiants (SDL, SHIS-studex) et complétées par des informations provenant du Registre des entreprises et des établissements (REE).

Disponible depuis :
2010

Méthodologie

Méthodologie utilisée

Relevé exhaustif basé sur les données de la Statistique des élèves et étudiants (SDL, SHIS-studex) et du Registre des entreprises et des établissements (REE)

Variables utilisées

Les données sont récoltées au niveau du site de formation (ex. bâtiment, centre scolaire) resp. au niveau administratif (ex. direction, cercle scolaire). Le degré de détail varie en fonction de l'organisation scolaire des cantons.

Année scolaire
Identificateur de l'institution de formation (numéro REE)
Degré de formation
Langue d'enseignement
Structure organisationnelle (unité administrative vs. site de formation)
Statut (privé, publique)
Canton
Commune politique
Adresse

Période de l'enquête

Année scolaire

Périodicité de la publication

Annuelle
Les données d'une année scolaire sont publiées à partir du mois de mars de l'année suivante (ex. mars 2025 pour l'année scolaire 2023/24).

Degré de régionalisation

Communes (agrégation au niveau du canton en raison de la protection de données)

Politique de révision

Révisions de routine

La publication annuelle des nouveaux résultats (fin mars) intègre les corrections rétroactives reçues tout au long de l'année écoulée et les actualisations de nomenclatures (ex. intégration du nouvel état des communes). La série historique est annuellement mise à jour jusqu'en 2010.

Révisions méthodologiques / Révisions non planifiées

Des révisions sont effectuées en fonction des besoins (ex. révision de nomenclatures).

Bases légales

Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS) en collaboration avec les instances cantonales responsables

Adresse de contact

schulstat@bfs.admin.ch
